

# ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

## Keyloggers : principes de fonctionnement et méthodes d'identification

En février 2005, Joe Lopez, un homme d'affaires établi en Floride, entamait des poursuites judiciaires contre Bank of America. Des pirates inconnus avaient transféré 90 000 dollars américains depuis le compte de l'entrepreneur vers la Lettonie.

L'enquête démontra que l'ordinateur de M. Lopez abritait le virus Backdoor.Win32.Apdoor (Backdoor.Coreflood) capable d'enregistrer toutes les frappes au clavier et de les envoyer par Internet aux auteurs de l'attaque. C'est ainsi que les pirates avaient pu obtenir le mot de passe et le nom d'utilisateur de Joe Lopez qui consultait souvent ses comptes de la Bank of America en ligne.

Toutefois, le tribunal refusa d'octroyer des dommages et justifia sa décision en affirmant que M. Lopez n'avait pas pris toutes les mesures élémentaires de précaution lors de la consultation de son compte via Internet : la signature du virus avait été ajoutée aux bases de définitions de la majorité des éditeurs de logiciels antivirus en 2003 déjà.

Joe Lopez avait perdu 90 000 dollars suite à sa propre négligence et à cause d'un keylogger traditionnel.

.../...

<http://www.viruslist.com/fr/analysis?pubid=200676083>

Copyright : sergey - 2007-08-07 20:35:00  
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- \* de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

\* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

\* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>